

Édition Mai 2011

## ❖ Nos projets

### PMVI : 100 000 \$ pour six municipalités de la MRC d'Argenteuil

#### Des initiatives profitables à toute la communauté !

Approuvées par Hydro-Québec, les initiatives choisies doivent pouvoir profiter à l'ensemble de la collectivité. À cet égard, la municipalité du Canton de **Gore** a choisi d'utiliser ce montant pour l'installation et l'acquisition d'exerciseurs en plein air au parc municipal. La municipalité du village de **Grenville** fera l'achat et l'installation d'un nouvel arrêt-balles ainsi que la réfection de la toiture de la Maison du Patrimoine. La municipalité du Canton de **Harrington** a, pour sa part, choisi d'installer des panneaux d'accueil pour souhaiter la bienvenue aux résidents et aux visiteurs. La ville de **Lachute** désire effectuer la réfection de ses quatre terrains de tennis municipaux. La municipalité de **Mille-Isles** se dotera d'un code environnemental incluant un plan d'actions visant la protection de l'environnement et la municipalité du Canton de **Wentworth** fera l'agrandissement du système sanitaire du centre communautaire et le réaménagement du stationnement.

#### Qu'est-ce qu'un PMVI ?

Afin d'encourager le développement des régions qui accueillent des équipements de transport d'électricité (lignes et postes) et de compenser les impacts environnementaux résiduels, Hydro-Québec a mis sur pied, en 1985, son programme de mise en valeur intégrée (PMVI). Ce programme alloue une somme équivalant à 1 % de la valeur initiale du projet aux organismes admissibles.